

## Per una storia del Consiglio nazionale delle ricerche

Raffaella Simili et Giovanni Paolini (dir.), 2 volumes, Laterza, Rome -  
Bari, 2001

**Girolamo Ramunni**

---



### Édition électronique

URL : <http://histoire-cnrs.revues.org/397>  
ISSN : 1955-2408

### Éditeur

CNRS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 5 mai 2002  
ISBN : 978-2-271-05926-0  
ISSN : 1298-9800

### Référence électronique

Girolamo Ramunni, « Per una storia del Consiglio nazionale delle ricerche », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 6 | 2002, mis en ligne le 06 mars 2006, consulté le 17 janvier 2017. URL : <http://histoire-cnrs.revues.org/397>

---

---

# Per una storia del Consiglio nazionale delle ricerche

Raffaella Simili et Giovanni Paolini (dir.), 2 volumes, Laterza, Rome - Bari, 2001

**Girolamo Ramunni**

---

- 1 L'histoire du *Consiglio nazionale delle ricerche* (CNR) nous livre une partie importante de l'histoire des sciences et des techniques en Italie. L'idée de ce Conseil revient à Vito Volterra, mathématicien, physicien et homme politique. La réalisation en a été confiée à une commission instituée le 17 février 1919. À l'origine, l'objectif était de fonder un comité italien du Conseil international des recherches créé à Versailles et excluant les scientifiques des pays vaincus. Ce comité italien est censé « organiser et promouvoir des recherches scientifiques, industrielles et d'intérêt pour la défense nationale ». Le décret instituant le CNR est signé le 18 novembre 1923. Entre-temps, Benito Mussolini a pris le pouvoir.
- 2 La structure du CNR n'a pas changé depuis l'origine : le président, nommé par le gouvernement, définit les grandes lignes de la politique et dialogue avec le pouvoir politique ; les comités, structurés par discipline ou groupement de disciplines proches, appliquent les directives reçues dans leur domaine particulier. Les disciplines comme la physique et la chimie, ainsi que les sciences pour l'ingénieur, sont présentes dès l'origine, alors que les sciences de l'homme et de la société ne seront admises que tardivement, avec la loi de 1963 (comité pour les sciences historiques, philosophiques et philologiques, comité pour les disciplines juridiques et politiques, comité pour les disciplines économiques et sociales), à l'exception de la psychologie, dont un premier comité fut institué en janvier 1939. Naturellement, ce qui change au cours des années est le nombre des comités.
- 3 Les deux volumes de l'ouvrage ont une même structure : une première partie consacrée à la politique générale de l'organisme et une deuxième partie composée de monographies sur certains comités ou instituts de recherche. Les deux premières parties constituent un ensemble homogène que l'on peut lire indépendamment des deuxièmes parties. La

deuxième partie de chaque volume, fondée sur les divisions disciplinaires plutôt que sur les problématiques transversales, accentue le cloisonnement de chaque cas au détriment d'une vision plus unitaire de l'institution, faisant peu ressortir les tensions qui traversent les disciplines. De plus, ces monographies sont très diverses ; certaines sont riches en détails, d'autres se limitent à rappeler quelques événements majeurs. Parfois, elles s'arrêtent là où commence leur transformation, comme dans le cas des sciences de la Terre qui, à partir du milieu des années 1970, prennent une importance de plus en plus décisive dans les sciences de l'environnement.

- 4 Dispersées dans l'ensemble du texte, on trouve donc des problématiques dont l'analogie avec ce qui se passe dans d'autres pays frappe le lecteur, comme la question du découpage des disciplines en comités ou le rapport avec la recherche universitaire. Dans ces deux cas, une comparaison avec les autres pays, en particulier avec l'Allemagne et la France, aurait permis d'élargir la problématique. Les débats, récurrents sur le rôle d'organismes comme le CNR, pour savoir s'ils doivent soutenir la recherche universitaire ou se doter d'instituts de recherche autonomes, se retrouvent un peu partout depuis le milieu du XXe siècle. Selon les moments, la priorité va à la première ou à la seconde option. Ces options se traduisent dans la gestion des ressources humaines. Le CNR se dote par exemple d'un corps de chercheurs au milieu des années 1930, quand on veut une institution indépendante de l'Université ; Bref, ces options sont tranchées en fonction du rôle que l'on veut attribuer au CNR dans la politique générale du pays.
- 5 Le fil conducteur de cette histoire est le rapport entre la science et la politique. L'un des aspects les plus intéressants est l'évolution du CNR sous le fascisme. Le premier président, V. Volterra, nommé à 23 ans professeur de mécanique rationnelle à l'université de Pise (1883), fait partie de ces jeunes qui ont vécu la construction de l'unité italienne et qui, scientifiques éminents, ont participé à la création des nouvelles structures d'enseignement et de recherche. Ses travaux en mathématiques lui assurent une renommée internationale. Intéressé par l'ouverture de nouveaux champs de recherche, il travaille sur les problèmes de modélisation des pêches en Adriatique. S'inspirant du programme de réforme des études et de la recherche dans l'ingénierie du mathématicien allemand F. Klein, V. Volterra conçoit, mais ne réalise pas, le *Politecnico* de Turin. Nommé sénateur d'Italie, il s'engage au service de la patrie pendant la Première Guerre mondiale. Pour V. Volterra, la création du CNR doit être un moyen de faire participer la communauté scientifique italienne aux institutions internationales. Nommé à la tête du CNR par B. Mussolini, V. Volterra prend vite ses distances avec le régime, en signant, en 1925, le Manifeste rédigé par Benedetto Croce en réponse au *Manifesto degli intellettuali del fascismo* (Manifeste des intellectuels du fascisme), rédigé par un autre philosophe, G. Gentile -qui sera ministre de l'Éducation nationale-, et corrigé par B. Mussolini. La même année, il est au centre de la tentative de créer un groupe d'opposition au sein du Parlement italien et il sera l'un des treize professeurs d'Université à refuser de signer la déclaration d'allégeance au régime fasciste (1931). À cette date, il est devenu un « marginal », surveillé par la police politique. Pendant sa présidence, V. Volterra est guidé par le refus de se laisser enfermer dans la distinction entre science fondamentale et science appliquée. Il va de soi qu'il n'a pas été renouvelé à la tête du CNR. Le gouvernement choisit Guglielmo Marconi (1929).
- 6 G. Marconi, nationaliste farouche, a une notoriété internationale sanctionnée par le prix Nobel. Il n'aura de cesse de faire du CNR un centre de recherche indépendant de l'Université. Proche du régime, participant, en tant que président de l'*Accademia dei Lincei*,

aux séances du Grand Conseil du fascisme, il veut faire du CNR l'organe de consultation technique de l'État, le mettre au service de l'État fasciste et corporatiste. Ce qui se traduit par un soutien à la recherche et des initiatives importantes, comme la réunion sur la physique du noyau, en 1931, voulue et organisée par E. Fermi. Après la présidence Volterra, G. Marconi concilie le CNR et le régime, tout en gardant une « autonomie » à l'institution en ce qui concerne la politique de développement scientifique et technique. Le dernier acte de G. Marconi fut l'adhésion du CNR à la politique d'autarcie du fascisme (1<sup>er</sup> mars 1937).

- 7 À la disparition soudaine de G. Marconi, un militaire, Pietro Badoglio, est nommé président. C'est une époque de réorganisation dans le cadre de la politique autarcique, misant sur les instituts de recherche qui reçoivent l'essentiel des crédits (83 %). Les chercheurs acceptent de travailler sur des sujets définis plus par soucis de satisfaire la politique d'autarcie que des problématiques scientifiques. C'est le cas, par exemple, des recherches pour remplacer le fer par des branches de roseau dans le béton armé (!) ou pour la mise au point de procédés pour l'exploitation des sables ferreux.
- 8 Le 30 septembre 1941, Gian Carlo Vallauti remplace P. Badoglio. Il est chargé de réorganiser le Conseil. Il échoue. Il est alors remplacé par le chimiste Francesco Giordani, le 18 mars 1943. On est à quelques mois de l'armistice qui va couper l'Italie en deux. F. Giordani reste à Rome, alors que la coordination des centres de recherche du Nord est confiée à G. Natta, futur prix Nobel.
- 9 La libération de Rome marque la transition : le 7 septembre 1944, le mathématicien Guido Castelnuovo, l'un des confidents de V. Volterra, est nommé commissaire auprès du CNR. Il est remplacé le 28 décembre 1944 par Gustavo Colonnetti, professeur au *Politecnico* de Turin. Avec la fin des hostilités, il s'agit de réorganiser l'institution, source de tensions avec le monde universitaire, de participer à la solution des problèmes posés par la reconstruction du pays, source de tensions avec le monde politique, souvent accusé de désintérêt pour la recherche et d'un relatif isolement par rapport au monde industriel. Ce qui n'empêche pas un décret de réorganisation en 1948. Le CNR est chargé, entre autres, d'établir un rapport sur l'état de la recherche en Italie.
- 10 Au début des années 1960, le CNR connaît une vague d'expansion. Le nouveau président, Giovanni Polvani, nommé le 11 septembre 1960, obtient une augmentation substantielle du budget de l'organisme, plaide pour une stratégie de financement de la recherche sur des « projets coordonnés », appelés par la suite « projets finalisés », propose un nouveau statut du personnel à l'occasion de la conférence « Une politique pour la recherche scientifique », organisée à Rome les 2 et 3 décembre 1961 par la démocratie chrétienne. Ce texte est repris dans un projet de loi en septembre 1962, durement critiqué au sein du Parlement par les universitaires qui s'efforcent de le vider de toute attribution entraînant son indépendance vis-à-vis de l'Université. La loi, édulcorée dans le sens voulu par les universitaires, sera promulguée l'année suivante et c'est à cette occasion que les sciences de l'homme et de la société sont admises au sein du CNR. D'autres changements interviendront par la suite, jusqu'aux plus récents : la réforme de 1999.
- 11 Ce simple rappel des « péripéties » vécues par un organisme soumis aux contraintes des événements politiques montre l'intérêt de cette histoire du CNR. Cette histoire reste trop « italienne » et il aurait sans doute été intéressant de faire une comparaison systématique avec ce qui se passait dans d'autres pays européens. Manque une évaluation de l'influence de l'action des organismes internationaux, comme les conférences des ministres de la recherche de l'OCDE, ou les programmes scientifiques de l'OTAN, de même que de

l'influence du modèle américain. Comment s'est-il établi un équilibre entre modèles étrangers, suggestions provenant des organismes internationaux et contraintes locales ? Bref, l'élément qui avait été à l'origine du CNR aurait mérité une place accrue. Il s'agit de suggestions pour d'autres travaux. Ces remarques ne doivent pas faire oublier que l'on dispose avec cette histoire du CNR d'un impressionnant travail de recherche sur un pan important de la recherche scientifique italienne. Il reste à faire une œuvre comparable pour la France, en tirant les leçons de ce qui a été réalisé par nos collègues italiens.

---

AUTEUR

GIROLAMO RAMUNNI

Professeur à l'université de Lyon II